Le Grand Conseil bernois a adopté une motion visant à permettre à toutes les communes du canton d'ouvrir des classes bilingues.

image d'illustration LKeytsone/Cyril Zingaro

Le bilinguisme doit être possible dans toutes les classes bernoises

Ecoles Toutes les communes du canton de Berne doivent à l'avenir pouvoir ouvrir des classes bilingues. Le Grand Conseil a adopté mardi soir, par 79 voix contre 46, une motion interpartis chargeant le Gouvernement de prendre les mesures pour atteindre cet objectif.

Pour les motionnaires, l'ouverture de telles classes ne doit plus dépendre de l'initiative ou des moyens financiers de certaines Communes, mais bien faire partie de l'offre de base de l'école obligatoire. Ce modèle repose sur une base volontaire. Au vote, l'UDC a fait bloc contre cette motion.

Lors des débats, plusieurs députés ont fait allusion au succès de la filière bilingue (FiBi) à Bienne mise en place en 2010 et déploré l'abandon à la fin de cette année du projet de classes bilingues en ville de Berne. Pour une majorité du Grand Conseil, ce projet s'inscrit dans le rôle de pont du canton de Berne entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Les classes bilingues ne doivent pas seulement intéresser des villes comme Berne ou Bienne. Une telle offre pourrait également susciter un réel intérêt dans le Jura bernois. Il en va de même pour le Seeland, où de nombreux parents allophones ou plurilingues souhaiteraient scolariser leurs enfants dans une telle filière, ont souligné les partisans de ce projet.

A intégrer à l'offre de base

L'avenir des classes et filières bilingues dans le canton passe donc par la création de conditions permettant d'intégrer ces classes à l'offre de base de l'école obligatoire. Les Communes qui souhaitent ouvrir de telles classes ne devraient plus avoir à lancer des projets pilotes, il devrait leur suffire de démontrer un besoin suffisant auprès du Canton qui leur apporterait son soutien.

Le Conseil exécutif, qui proposait d'adopter la motion sous la forme moins contraignante de postulat, reconnaît le potentiel des cursus bilingues. Il a rappelé qu'il s'engageait en faveur de la promotion du bilinguisme. Depuis 2020, il met des ressources financières à disposition pour promouvoir le bilinguisme à l'échelle du canton. *ats*

COURRIER POLITIQUE

Votation du 8 mars

La faitière culturelle appelle à voter non à l'initiative sur la SSR

Le comité de la faitière culturelle Grand Chasseral prend position et appelle clairement la population à voter non à l'initiative «200 francs ça suffit» lors de la votation du 8 mars. Cette initiative, qui vise à réduire drastiquement les moyens de la SSR, mettrait en danger un pilier essentiel de la vie culturelle, médiatique et démocratique en Suisse et dans ses régions.

Pour les actrices et acteurs culturels du Grand Chasseral, la SSR et ses antennes régionales jouent un rôle central dans la diffusion et la visibilité de la culture. La réduction de ses moyens aurait des conséquences directes. Promotion de la diversité culturelle: une part importante des programmes de la SSR est consacrée aux contenus culturels, contribuant à faire vivre et connaître la richesse des expressions artistiques suisses; visibilité pour les événements et les artistes: la couverture médiatique du service public permet aux festivals, institutions, compagnies et artistes de la région d'atteindre un public bien au-delà de leur territoire; soutien à la création audiovisuelle suisse: par ses investissements et coproductions, la SSR soutient concrètement l'emploi artistique et technique ainsi que l'économie culturelle locale; présence médiatique francophone forte: dans un pays plurilingue, la production de contenus en français est essentielle pour refléter les réalités culturelles régionales; cohésion nationale: la SSR est l'un des rares médias à relier les régions linguistiques et à favoriser le dialogue entre communautés.

Ces éléments font écho à l'appel des milieux culturels suisses, qui rappellent que le service public audiovisuel constitue un investissement stratégique pour la culture et la cohésion du pays.

Au regard de ces enjeux, le comité de la faitière culturelle du Grand Chasseral estime qu'un affaiblissement de la SSR aurait des répercussions concrètes sur la vie culturelle régionale. L'affaiblissement d'un pilier des médias peut engendrer des conséquences collatérales pour les médias locaux également (radios et télévisions notamment) avec pour résultat moins de visibilité pour les événements, moins de soutien à la création et un affaiblissement du lien entre les régions. Comme la culture, un média de service public n'est pas un luxe, mais un élément essentiel de l'identité, de la diversité et du rayonnement de la Suisse.

Faitière culturelle
Grand Chasseral

Note de la rédaction: conformément à nos directives actuelles, ce courrier nous est parvenu dans les temps pour être publié, bien que nous soyons dans la dernière semaine précédant une votation. Cette règle n'aura toutefois plus cours à l'avenir; tout courrier pourra ainsi être publié jusqu'au scrutin en question. Merci de votre compréhension.

Feuilleton - Les Passeurs de portails «La Citadelle de Cristal» de Sophie Gauthey

© Sophie Gauthey. Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'auteure.

Elle les attrapa par sa queue, les déposa sur la partie supérieure de son cou et sortit celui-ci par la fenêtre tout en restant dans la maison blanche, qui était apparemment un hôtel. Elle déposa ses passagers quelques centaines de mètres plus loin, sur une allée bordée de peupliers blancs. Puis elle les rejoignit totalement (c'est-à-dire pas seulement avec son cou) et se mit à les accompagner dans la ville de Métrotar.

«Ici, à votre droite, vous pouvez admirer les Escaliers de la Fortune. Ils mènent à la Place des Pauvres et plus loin, en contrebas, coule la Rivière aux feuilles d'or.

- La Place des Pauvres? demanda Léodorwyn.

- Oui, ceux qui ne sont pas des Bonheur-rallonge, car leur cou a toujours la même taille!

- Certes, si nous avions des cous si longs, nous pourrions retourner à Ectoliand. Des Bonheur-rallonge, dites-vous?

- Oui, c'est mon espèce. De braves sauriens comme

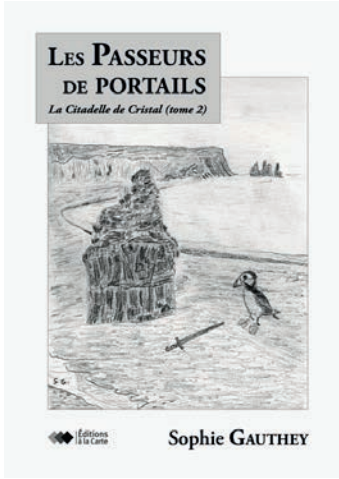

vous voyez, imposants, ailés, avec des écailles chauffantes et un cou rétractile. Mais si vous permettez, je vais continuer la visite. Sur les hauteurs, il y a le Temple de la Tendresse. C'est un temple de style classique atlante avec des colonnes de marbre rose.

- Atlante, dites-vous? s'étonna le jeune homme.

- Oui, répondit Collerette. Une antique civilisation, engloutie par les flots il y a environ 12'000 ans. Il en reste quelques vestiges dans nos îles, de même que chez vous dans les Canaries.»

Malgré l'intéressant sujet de conversation, Léodorwyn ne l'écoutait qu'à moitié.

«Que comptes-tu faire, Narcisse, chuchota Léodorwyn au Serre de Bronze, pendant que Collerette s'extasiait devant les beautés du temple. C'est une cage dorée! On dirait qu'elle essaie de nous retenir.

- C'est étrange, en effet », répondit le grand oiseau.

La ville était réellement belle, mais nos deux amis souhaitaient ardemment continuer leur quête afin d'aider le Layatdor. Après de nombreuses visites dans les allées pavées qui reluisaient et les champs d'abricotiers roses, Collerette se résigna enfin à les laisser partir. «Mais d'abord, ajouta-t-elle, très sérieuse, vous admirerez la source bienfaisante de Perlandur. C'est très important!»

(à suivre)

Les Passeurs de portails (Tome 2) est disponible chez Lüthy (Bienne) ou sur commande via le site de l'éditeur: *https://www.editions-carte.ch/editions/passeurs-portails-tome-1315.html*

Avis mortuaire

Nul ne peut atteindre l'aube
Sans passer par le chemin
de la nuit. «Khali Gibram»

Ses enfants:	Thierry et Claudine Berberat Fabienne Guyot Jacques Berberat et sa compagne Pascale Martine et Rinaldo Pagnamenta
Ses petits-enfants:	Laure et Sylvain, Aude et Simon, Coralie et Laurent, Lyse et Laurent, Camille, Giulia et Emi, Stéphanie et Julien, Jonathan et Aurore
Ses arrière-petits-enfants:	Romane et Tobias, Charlène, Léo et Norine, Alix, Maxine, Noam, Marley, Bastien, Laïa, Enio, Léon, Lola
Sa sœur:	Anita Guerne et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Inès Berberat-Bernasconi

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement à l'âge de 96 ans.

2735 Malleray, le 2 mars 2026
Résidence Les Roches à Orvin

Adresse de la famille: Jacques Berberat, Grand-Rue 17, 2710 Tavannes

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 5 mars à 13h45 à l'Eglise catholique de Malleray.

Inès repose dans une chambre mortuaire au cimetière de Bévilard.

La famille remercie chaleureusement le personnel de la Résidence Les Roches pour leur accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Réception des avis mortuaires
du dimanche au vendredi jusqu'à 17h00
courriel: avismortuaires@journaldujura.ch
Renseignements: Gassmann Media SA - Place Robert-Walser 7 - 2501 Bienne
Tél. 032 344 83 83